Sailans avril 2022 mag (1)_# 27/10/2022 12:02 Page1

DANS LE...

Campagne d'élagage avenue Georges Coupois, les 3 et 4 février. Ces mêmes jours, deux marronniers, trop malades, ainsi que des acacias ont dû être abattus.
Un diagnostic des marronniers et des platanes du village a été réalisé par la Société Citare.

Un lieu d'animation, géré par la MJC Nini Chaize, a été inauguré le 8 janvier 2022, en présence notamment de François Brocard et de la 3ème adjointe Annette Gueydan. Il est situé à côté du terrain de football.
Ouvert tous les vendredis de 17h30 à 19h30 et les samedis de 13h30 à 17h45, les jeunes de 14 à 17 ans, pourront y regarder un film, faire de la musique ou simplement discuter…

Du 3 décembre 2021 au 4 février 2022, une dizaine de nos retraités a participé aux « ateliers vitalité » animés par la MSA avec le soutien de Joëlle Massa, élue de la commune. Ils connaitront une suite avec la participation du service social de la mairie et du Forum.
Des ateliers « Prévention conduite senior » et « atelier numérique » seront proposés.

En janvier 2022, une partie du premier étage de la mairie a été rénovée : salles de réunion et de travail pour les élus (photo), bureau du maire et relocalisation de la baie informatique.
Ces travaux ont permis une meilleure organisation de l'espace de travail du personnel administratif au rez-de-chaussée.

ETAT CIVIL
(Janvier2022 - mars 2022)

Décès : Marcel Sazio (01 janvier), Pierre Gauthier (02 janvier), Didier Boudot (11 janvier), Max Pourtier (12 janvier), Jean-Paul Boyer (27 janvier), Suzanne Dufour née Descours (30 janvier), Roger Poncet (10 février), Marie-Josée Langon (11 février), Zijo Abaza (17 février), Véronique Fatras (06 mars), Louise Le Bec née Guénal (06 mars), Delfina Comba née Teghil (30 mars)

Naissances : Paloma Bruchon Avon (23 mars)

Mairie de Saillans
Directeur de publication :
François Brocard, maire de Saillans
Rédaction, mise en page : Thierry Guerraz 26400 Marsanne
Impression : Imprimerie Véziant, 26400 Crest - Imprimé sur papier recyclé en 1 000 exemplaires
Achevé d'imprimer : Avril 2022

EN AVANT

Mobilisation pour le maintien d'une classe élémentaire

La carte scolaire 2022, dévoilée par la direction des services départementaux de l'éducation nationale n'était pas acceptable, puisqu'elle annonçait la fermeture d'une classe élémentaire à Saillans, pour la rentrée scolaire de septembre 2022.
Cette annonce a provoqué une véritable levée de boucliers de la part des parents d'élèves, des enseignants et des élus. Madame la députée et madame la sénatrice de la circonscription sont également intervenues. Face à cette mobilisation, l'éducation nationale a revu sa position, sensible notamment, au fait que l'accroissement de la population saillansonne à court terme, est attesté : la 5ème classe sera finalement maintenue. C'est le bon résultat d'une mobilisation commune des élus, de la directrice et des enseignants, des parents d'élèves et du SNUipp. La preuve est faite d'une véritable écoute de la part de la direction d'académie.

Nouveaux logements en perspective

Les travaux d'aménagement du lotissement « La Maladrerie » entre l'avenue Georges Coupois et la Route Royale sont terminés et la première pierre de la construction des bâtiments a été posée le 29 mars. A terme, Habitat Dauphinois livrera 16 logements aidés dont 3 en accession sociale à la propriété.
Autres opérations immobilières en cours :
- Le lotissement « Les vignes de Montmartel », rue du 19 mars 1962. Une réunion, organisée le 10 mars dernier en présence du lotisseur, 4B Immo, a permis aux riverains de mieux appréhender le projet. Les travaux d'aménagement, débutés en février, s'achèveront à la mi-avril. A charge ensuite aux propriétaires de concevoir et construire leur maison.
- Le lotissement « Jardins Montmartel », chemin de Saint-Jean. La livraison des 9 logements est prévue au quatrième trimestre 2022.

Les deux roues à l'honneur

Black&cycles : installé depuis 3 ans à Saillans, Mickael Black a ouvert sa boutique-atelier en décembre 2021, au 36 Grande Rue. Il propose la vente de vélos haut et milieu de gamme, y compris à assistance électrique, ainsi que des accessoires. Il répare et entretient également vos vélos.
Autre service proposé à partir de mai prochain par Mickael Black, après sa formation à Grenoble : la location de bicyclettes, dont la demande ne cesse de croître.
Contact : 06 27 48 29 26

Solex Mob et Cie : un vrai bol d'aventure rétro, voilà ce que propose Jonathan Manceau, en louant ses vélomoteurs vintage (années 1960 à 1980) à la demi journée, à la journée ou en forfait week-end. Il entame sa seconde saison avec un parc en augmentation : « *Les groupes de 12 à 15 personnes sont les plus intéressés. Une clientèle majoritairement locale et régionale* » précise-t-il. Solex Mob et Cie assure aussi la vente, la réparation et la rénovation de Solex et vélomoteurs.
Contact : 06 33 67 67 39

Le Mag' Saillans en bio vallée

Site internet : mairiedesaillans26.fr
Facebook : SaillansBiovallée
Tel mairie : 04-75-21-51-52
PanneauPocket : panneaupocket.com
Instagram communedesaillans26

LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SAILLANS - N°3 AVRIL 2022

L'EditO
de François Brocard, maire de Saillans

Quand une pandémie survient, la vie de notre village en est aussi perturbée, comme nous venons de le vivre ces 2 dernières années.
Lorsque c'est une guerre qui se déclare en Europe, Saillans en subit les répercussions économiques et politiques. Et il ne peut pas rester indifférent aux conséquences humaines des combats.
Je remercie tous ceux qui s'investissent pour soulager la détresse des Ukrainiens et la peine et la souffrance de toutes les victimes. Que ce soit un petit geste ou un grand engagement, chaque action est importante.

L'équipe municipale

Le maire François Brocard

Les adjoints

Dominique Baldéranis 1ère Adjointe, en charge des écoles et des affaires sociales.

Philippe Berna, en charge des finances, de l'économie, et de l'agriculture.

Annette Gueydan, en charge des associations, culture-patrimoine, sports et jeunesse.

Freddy Martin, en charge des travaux, de l'urbanisme, de la sécurité et de l'écologie.

Les conseillers municipaux

Pascale Dardier, déléguée aux associations et à l'économie

Georges Duquesne, délégué aux travaux et à l'économie

Joëlle Massa, déléguée aux affaires sociales.

Laurence Algoud, déléguée à l'agriculture et aux affaires sociales.

Pierrick Pinet, délégué à l'agriculture, à la sécurité et aux travaux.

Romain Simonet, délégué au sport, jeunesse, fêtes et cérémonies.

Christine Browaeys déléguée à la transition écologique, aux affaires sociales et au tourisme.

André Oddon, délégué aux travaux et au patrimoine

Florence Pillant, déléguée aux affaires sociales.

Patricia Bonnot,déléguée aux associations, jeunesse, écoles et finances.

Les commisssions municipales

Travaux, urbanisme, écologie et sécurité
Vice-président :
Freddy Martin

Finances, économie et tourisme
Vice-président :
Philippe Berna

Associations, sport, jeunesse, culture-patrimoine, fêtes et cérémonies
Vice-présidente :
Annette Gueydan

Ecoles et social
Vice-présidente :
Dominique Baldéranis

Les Comités Consultatifs (composés d'élus et d'habitants)

Comité Culture
Animé par Annette Gueydan et Patricia Bonnot.

Comité Patrimoine
Animé par André Oddon et Annette Gueydan.

Comité Transition Ecologique
Animé par Christine Browaeys et Florence Pillant.

Christine Browaeys, nouvelle élue

Membre du Comité Scientifique d'Eco-TLC, et sociologue, elle a été directeur des systèmes d'information avant de bifurquer vers les nouveaux matériaux textiles (T3Nel). Christine Browaeys a publié plusieurs ouvrages et intervient dans des séminaires. Arrivée à Saillans il y a 11 ans, elle souhaite contribuer à la transition écologique, en lien avec tous les citoyens. Elle succède à Jean-Michel Aubert.

Sailans avril 2022 mag (1)_# 27/10/2022 12:03 Page3

Stabilité des taux

14,78 %
Taux communal du foncier bâti

40,32 %
Taux communal du foncier non-bâti

Excellente nouvelle pour les contribuables : la taxe d'habitation sur les résidences principales est progressivement supprimée. Les communes, en contrepartie, se voient transférer le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties, perçu par le Département.

Le chiffre du trimestre

3 009 754 euros

Le montant des investissements voté lors du budget 2022.

Les principaux investissements

- Important projet aux Chapelains :
  - Un complexe pour les jeunes et les sportifs comprenant deux terrains de basket (3X3), deux terrains de tennis paddle, un skate park.
  - Une aire de loisirs avec des tables de pique-nique, des jeux de boules, des tables de ping-pong et un espace d'accueil pour les camping-cars.
- Effort significatif pour la remise à niveau de **la voirie communale**, en particulier sur les chemins non revêtus. Ces chemins desservent des habitations et sont donc empruntés dans des conditions parfois difficiles.
- Poursuite **de la restauration de l'église** maçonnerie et surtout réfection des fresques. Plus d'un million d'euros subventionnés à 85%.
- Quartier de la gare :
  - construction **d'une passerelle de raccordement** au village
  - création **d'un parking.**
  - rénovation de la voirie aux abords du futur tiers-lieu porté par l'association « La Locomotive » et « Gares & Connexions ».
- **Réfection des réseaux d'eau et d'assainissement :**
  - première tranche de travaux dans le centre ancien (secteurs Archinard, Arceaux, Beaumiroir, Portal du Moulin...) portée par le Syndicat des Eaux Mirabel-Piegros- Aouste-Saillans (SMPAS).
  La commune interviendra sur l'aménagement du revêtement de surface et le réseau des eaux pluviales. Coût estimé : 813 237 euros subventionnés à 80 %.
  - chemin de St-Jean : création d'un réseau d'assainissement et d'eaux pluviales liée au nouveau lotissement « Jardins Montmartel ».
- Travaux divers : mise en accessibilité et **réfection des toilettes de la place de la République**. Mise aux normes et en sécurité de la **salle des fêtes.**

4 QUESTIONS À Philippe Berna (Adjoint aux finances)

Le début d'année est traditionnellement la période du vote du budget. Quelle est la situation financière de la commune ?
Philippe Berna : « Plutôt saine, avec un taux d'endettement mesuré, puisqu'il nous reste à rembourser un capital de 542 187, 42 euros au 31 décembre 2021.
Nous disposons d'une bonne trésorerie malgré l'absence de ressources propres conséquentes. Celles à notre disposition proviennent de revenus d'immeubles et de redevances des terrasses ».

Comment analyser la bonne santé de la trésorerie ?
Philippe Berna : « Notre budget s'appuie à la fois sur des dotations de l'Etat bonifiées (Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation de Solidarité Rurale), puisque Saillans est placé en zone de revitalisation rurale (ZRR) et sur les impôts locaux. La part modeste d'endettement ne vient pas grever nos comptes.
Mais le recours à un emprunt plus actif est d'actualité, car les taux finiront bien par remonter un jour ou l'autre. Il s'agit désormais d'affiner nos projets, mais je peux déjà annoncer que les investissements sont à la hausse pour 2022. Saillans se doit d'avancer ! ».

Vous parliez d'actualité. L'explosion des coûts énergétiques impacte-t-elle le budget de la commune ?
Philippe Berna : « L'impact est réel, néanmoins atténué pour deux raisons principalement : la première parce que Saillans a su anticiper en se dotant, sous le mandat de François Pegon, d'une chaudière à bois qui alimente la mairie, l'école et la maison de santé. Cette autonomie énergétique est précieuse ; la seconde en raison de l'extinction nocturne de l'éclairage public, réalisée sous le mandat de Vincent Beillard. Une économie sensible sur les dépenses énergétiques ».

Les associations saillansonnes bénéficieront-elles du même niveau de subventions ?
Philippe Berna : « Oui, l'enveloppe des subventions est stable. En 2022, nous verserons 16 740 euros. Avec des subventions exceptionnelles versées au festival le Goût du La (1 500 euros), au raid VTT « Chemins du soleil » (2 000 euros) dont le départ se fera à Saillans et au symposium du collectif Couleurs et Volumes cet été (1 500 euros).
Une attribution exceptionnelle de 30 000 € pour les fêtes et cérémonies est reconduite. Elle permettra d'animer le village, notamment pour la période estivale, et de s'inscrire dans la sortie de la crise sanitaire ».

Au fil d'argent

Les séniors se réorganisent avec la création d'une nouvelle association : « au fil d'argent ». Nouveaux statuts, nouveaux règlements... et nouvelles ambitions, sous l'impulsion de son président, Jean-Claude Bartoletti et son équipe.
« Nous nous réunissons tous les mardis et jeudis de 14h à 17h à la salle polyvalente. A côté des traditionnels jeux de cartes et de société, il y a la possibilité de pratiquer la pétanque, de petites randonnées, et des sorties en co-voiturage (visites de musées, jardins fleuris et autres) en après-midi. L'organisation d'un thé dansant pour l'automne, ainsi qu'un repas convivial en fin d'année est prévue. Peut-être un voyage en 2023... »
Ouvert à tous, dès 60 printemps, « au fil d'argent » compte environ 40 adhérents. Pour tous renseignements et inscriptions :
J.C Bartoletti au 06 33 23 79 61 ou C. Daumas au 04 75 21 50 86

Une page se tourne au vélo club

Michel Morin a présidé le Vélo Club de Saillans depuis 1986. À 78 ans, il a décidé de laisser sa place à Christian Serre. Sa passion pour « la petite reine » ne l'a jamais quitté depuis ses 12 ans. Elle l'a mené vers des fonctions officielles, comme la vice-présidence régionale Dauphiné-Savoie. Michel compte de nombreux titres à son actif (il a été, entre autres, 9 fois champion Drôme-Ardèche de cyclo-cross). On lui doit aussi la mise en place des parcours labellisés et des pistes VVT/FFC dans la Drôme. Il se souvient avec émotion des 600 participants aux premiers championnats de France des sapeurs-pompiers, organisés à Saillans. *« Une très belle fête ! »* dit-il.
Nous lui souhaitons encore de belles sorties à vélo, sur nos beaux sentiers, qu'il contribue activement à entretenir.

PLONGÉE DANS L'HISTOIRE
Le monument aux morts

Il a été inauguré le 18 décembre 1921 par le maire de l'époque, Léon Aulès, et par monsieur Jardin, président du comité pour sa construction.
Le monument aux morts de Saillans a ainsi pu être érigé grâce aux subventions versées par l'Etat après la première guerre mondiale, et à une souscription lancée en mai 1920. À son origine, le monument n'était pas entouré, ce n'est que quelques années plus tard qu'il a été bordé d'une grille et de 9 obus, symboles des combats. 83 noms de soldats victimes de ce conflit y ont été inscrits. Puis d'autres noms se sont ajoutés dans une macabre litanie : ceux de 20 Saillansons morts pendant la guerre de 1939-1945 et celui d'un Saillanson mort en 1961 lors de la guerre d'Algérie.
Deux autres plaques commémoratives portent des noms d'enfants du village, tués pendant la 1ère guerre mondiale : une plaque dans l'église St-Géraud (53 noms) et une autre dans le temple (12 noms de Saillansons et 10 noms des villages d'Aurel et d'Espenel). A Saillans, comme ailleurs, des jeunes Français ont donné leur vie pour leur patrie.

EN DEUX MOTS

Soutien au peuple ukrainien

Alors que l'Ukraine est plongée dans le noir tragique de la guerre, la municipalité de Saillans a tenu à exprimer sa solidarité envers le peuple ukrainien le 5 mars dernier. Un rassemblement, où participaient des Saillansons et d'autres habitants des villages alentour s'est tenu devant la mairie. François Brocard a pris la parole pour dire combien ce pays meurtri bénéficiait du soutien de tous. Une minute de silence a ensuite été observée en hommage à toutes les victimes.
Le drame ukrainien a suscité un fort élan de générosité chez les Saillansons comme le prouve la quantité de fournitures et matériels récoltés les 4, 5 et 6 mars, à la suite de l'appel lancé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Saillans. 25 m3 ont ainsi été rassemblés, acheminés vers Valence pour ensuite être destinés à un camp de réfugiés en Moldavie. La mairie, le CCAS et l'amicale des sapeurs pompiers ont versé chacun 500 euros qui ont permis l'achat de médicaments et de matériel médical, complété par des dons de la pharmacie Terrail. En outre la commune a effectué un versement de 500 € à la Protection Civile.
Accueil de réfugiés : les particuliers qui souhaitent accompagner des Ukrainiens peuvent se signaler sur le site :
https : / /parrainage.refugies.info

L'appel des pompiers

Les pompiers manquent de bénévoles et recherchent de nouveaux volontaires, entre 16 et 55 ans, afin d'assurer leurs missions auprès de la population locale.
Contact : chefs.cissaillans@sdis26.fr

Quelques dates à retenir dans votre agenda

- Du 29 avril au 1er mai : festival de musique classique « Le goût du la » . www.legoutdula.com
- 5 mai : repas des anciens organisé par la mairie.
- Du 9 au 13 mai : festival jeune public « Printemps au Théâtre » de Faubourg 26
- 26 mai : Raid VTT Chemins du soleil
- 6 juin (lundi de Pentecôte) : brocante organisée par le Forum